Douai, le 17 SEP. 2026

14 624

Commune de DOUAI
Service urbanisme

Cycle de l'Eau - assainissement
Référent : V. CARON vcaron@douaisis-agglo.com

Avis assainissement - DP 059 178 26 O 0313 Douai

Demandeur : CPAM de DOUAI, représentée par Monsieur Benoît HONQUERT

La demande de déclaration préalable déposée par la CPAM de DOUAI, représentée par Monsieur Benoît HONQUERT pour la réfection des toitures terrasses et toitures jardins, au 125 rue Saint Sulpice, à DOUAI, appelle de la part de DOUAISIS AGGLO, un **avis favorable** sous réserve du respect des prescriptions suivantes :

EAUX USEES

- Les eaux usées et eaux vannes sont raccordées en rejet direct au réseau d'assainissement public.

EAUX PLUVIALES

- Aucun rejet eaux pluviales supplémentaire n'est autorisé sur le réseau d'assainissement public, en application du règlement assainissement.

Le Responsable
du Service Travaux et Exploitation

DOUAISIS AGGLO

Cyrille Jeanson